

## **Nouvelles configurations de coopération urbain-rural dans l'Auxerrois-Tonnerrois**

*Document de synthèse*

*20 août 2015*

# SOMMAIRE

- La démarche, la méthode
- Le territoire
- Le déroulement des ateliers
- Les enjeux et pistes d'actions identifiés
- Recommandations pour la suite

# LA DÉMARCHE, LA MÉTHODE

## L'Atelier des territoires flash

La démarche d'Atelier des territoires est engagée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement depuis 2006. L'objectif est de susciter des réflexions et échanges ouverts sur des territoires candidats autour de problématiques renouvelées chaque année par le Ministère pour faire émerger localement des stratégies d'avenir partagées.

En 2014, l'Auxerrois-Tonnerrois a manifesté son intérêt pour lancer une réflexion sur les nouvelles formes de coopération urbain-rural afin de réfléchir aux rapprochements possibles sur des sujets communs. Soutenue par la DREAL Bourgogne et la DDT de l'Yonne, cette candidature a été retenue dans le cadre d'une démarche « flash ».

La démarche flash partage la méthodologie de l'Atelier national, de façon plus légère et brève :

- Méthode participative avec co-construction des analyses et orientations entre les acteurs mobilisés –ici principalement les élus des Communautés-, la DDT 89 et des professionnels extérieurs chargés de préparer, animer et conduire les réunions collectives
- Appréhension très ouverte du territoire, des sujets à aborder, des formes d'expression, en dehors de toute procédure ou cadre institutionnel, pour créer émulation et brain-storming. Soit une approche par le territoire et le projet.
- Conception et utilisation de cartes et schémas comme support de travail et de rendu, outil de dialogue et de synthèse facilitant la représentation mentale du territoire
- Animation de la réflexion par une équipe d'experts missionnés, ici par la DREAL Bourgogne et la DDT de l'Yonne et comprenant 4 personnes –ici une urbaniste (URBICAND), un écologue (SOBERCO Environnement), un économiste et un spécialiste mobilités et transports (CEREMA)-

Plus brève, la démarche a été rythmée en trois temps d'avril à juin 2015 :

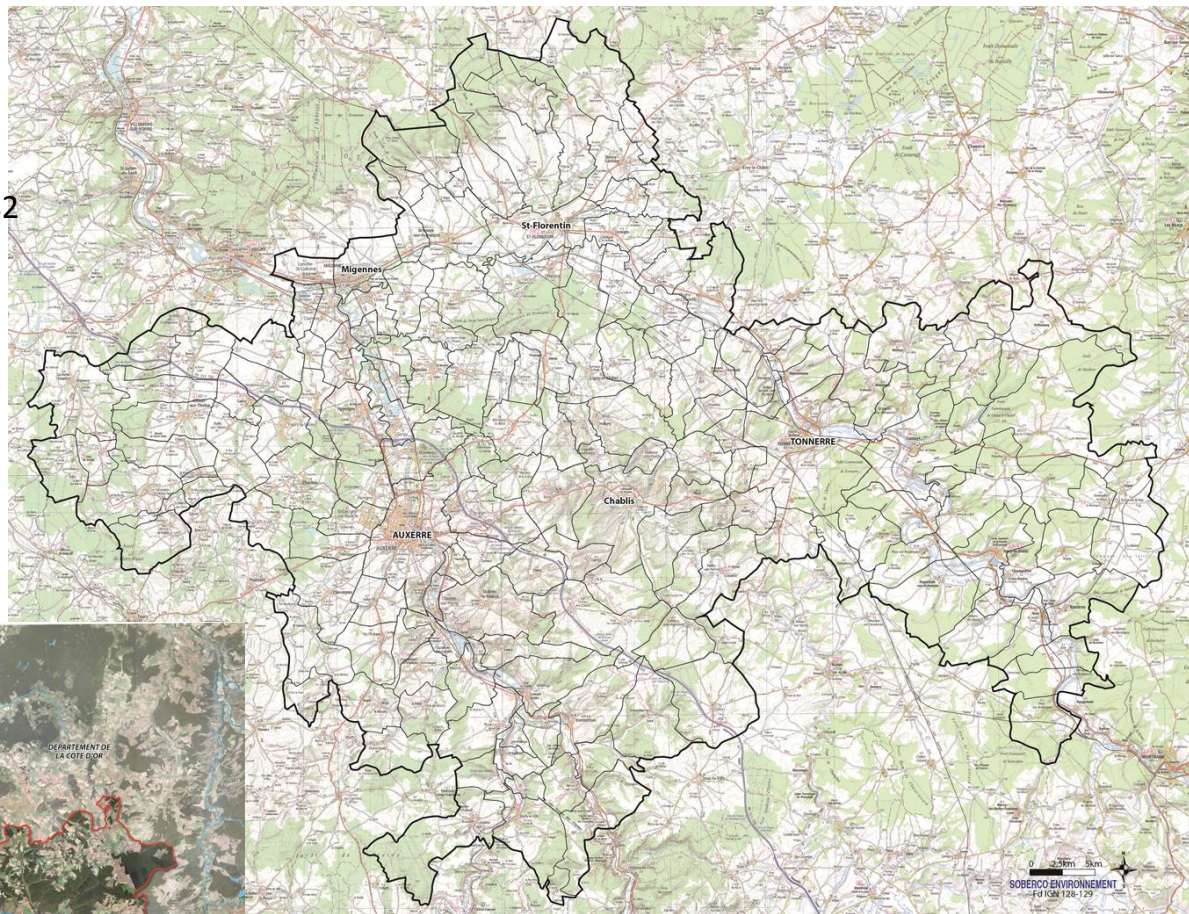
- Un atelier de deux jours avec un circuit de découverte collective en autocar de tout le territoire et informations réciproques le premier jour, et un travail en salle le deuxième jour d'analyse et report cartographique des ressentis
- Un atelier d'une journée un mois plus tard avec les mêmes acteurs pour débattre des enjeux dégagés lors du premier atelier et de pistes d'actions
- Une réunion de restitution, devant une assemblée plus large des élus du territoire, pour présenter l'ensemble de la démarche et plus particulièrement les axes d'actions possibles.

# LE TERRITOIRE

## Situation

Au centre du département de l'Yonne, le territoire regroupe 9 intercommunalités, 182 communes, 155 000 habitants et 64 000 emplois (en 2010).

A 160 km au sud-est de Paris, il est relié à la capitale par des grands axes structurants : A6, ancienne RN6, voie ferrée Paris-Lyon-Marseille, un réseau fluvial important qui mène à la Seine (Yonne, Armançon, Cure, Serein, canaux de Bourgogne et du Nivernais).



# LE TERRITOIRE

## Contexte

La structuration intercommunale est relativement récente dans l'Yonne :

- L'organisation en EPCI n'a été finalisée sur l'ensemble du territoire icaunais qu'en janvier 2014. La communauté d'agglomération du Grand Auxerrois a été créée en 2011 (après un regroupement en CC depuis 2005)
- L'organisation à l'échelle de Pays est ancienne dans le Tonnerrois (Syndicat intercommunal depuis 1990 environ) mais très récente dans l'Auxerrois où le PETR a été créé début 2015.



La culture du dialogue intercommunautaire, des réflexions territoriales stratégiques et des projets de territoriaux est donc émergente sur le territoire. L'objectif premier de l'Atelier flash était bien de l'accélérer en travaillant pour :

- Dégager les problématiques communes Auxerrois-Tonnerrois et les axes de coopérations possibles
- Apporter des éléments de réponse à la question d'un éventuel regroupement au sein du même PETR du Tonnerrois et de l'Auxerrois.

# LE DÉROULEMENT DES ATELIERS

## ATELIER 1

- **J 1 : visite sur le terrain le 1<sup>er</sup> avril 2015**

Une journée de visite du territoire, en autocar, a réuni 34 personnes, avec 11 élus représentant 8 intercommunalités sur 9, et 25 personnes associées (DDT, techniciens des EPCI, Conseil Départemental, chambres consulaires et organismes départementaux, experts missionnés pour la mission)

L'itinéraire de plus de 230 km a permis de visiter chacune des 9 intercommunalités de l'atelier. Chaque responsable –élu et technique- en a présenté les principales caractéristiques, projets, problèmes et questions.

La qualité des témoignages a lancé et alimenté la réflexion collective, en faveur d'une analyse territoriale, chacun prenant conscience, de visu et par l'échange, de sujets partagés, comme des différences.



Les animateurs-experts de la mission ont glané au vol les informations et échanges. En les cumulant et les recoupant avec les nombreuses informations transmises par la DDT lors de la préparation de la journée, ils ont mis au propre le soir même un support de réflexion pour guider l'atelier de réflexion du lendemain.

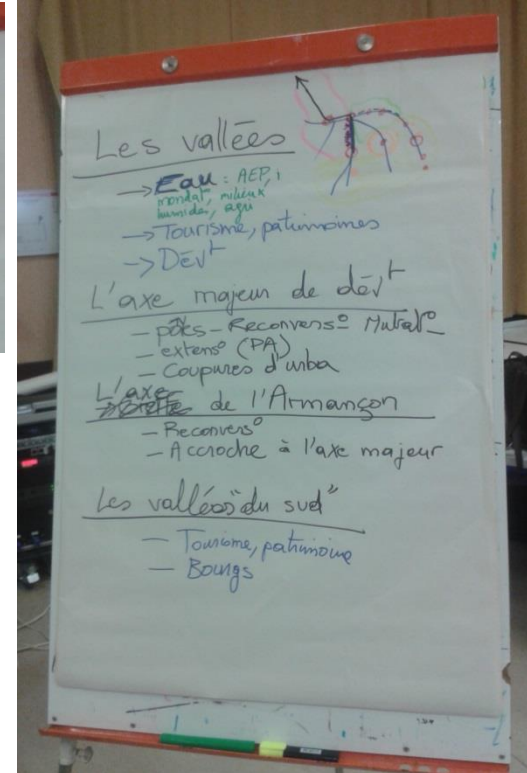
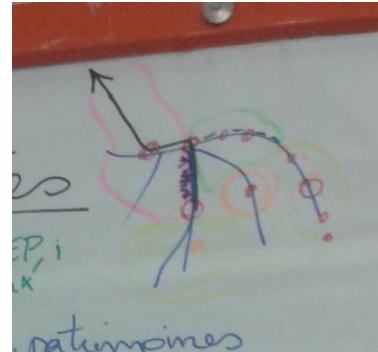
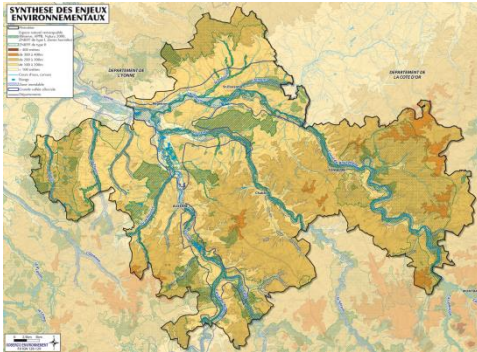
# LE DÉROULEMENT DES ATELIERS

## ATELIER 1

### • J 2 : Atelier de réflexion le 2 avril 2015

Réunis le lendemain matin, les mêmes personnes –ou presque-, ont échangé sur les points forts du territoire, en 3 temps :

- Exposé très cartographique des 4 animateurs experts sur les traits saillants du territoire qui leur sont apparus
- Travail en deux groupes autour de grandes cartes IGN (25 000ème) pour poser les éléments forts partagés
- Première synthèse à vif des enjeux

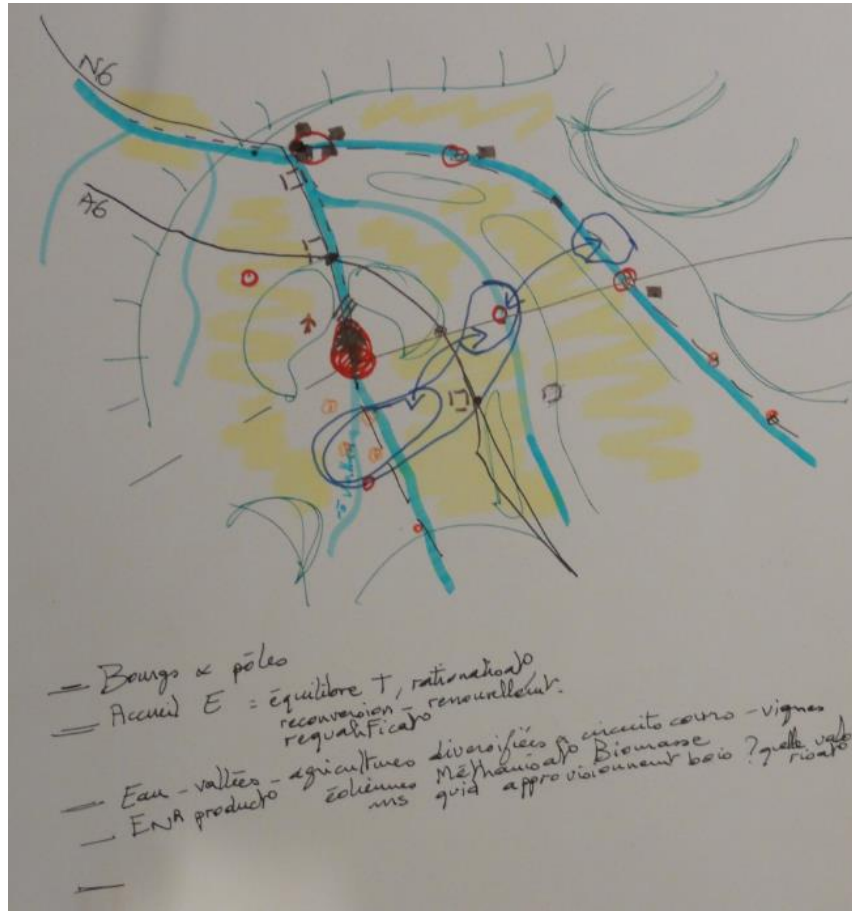


### Les points forts partagés :

- la structuration du territoire par l'eau et les vallées en doigts de gant, avec des sous secteurs clairement identifiables
- Des richesses patrimoniales complémentaires, locales, propices au développement de l'économie verte de demain, en accentuant les efforts déjà entrepris : produits agricoles et forestiers, ressources en eau, patrimoines bâtis, viticulture, activités de loisirs, santé et sport
- Des préoccupations communes autour : du maintien de la vitalité des bourgs centres pour assurer les services à la population sur tout le territoire, du nécessaire renouvellement du tissu économique avec la désindustrialisation -vécue en particulier dans la vallée de l'Armançon-, de l'amélioration des offres multimodales de déplacements et de la desserte numérique

# LE DÉROULEMENT DES ATELIERS

L' Atelier de réflexion n°1, le 2 avril 2015, en images





# LE DÉROULEMENT DES ATELIERS

## ATELIER 2

- **Travaux préparatoires**

Les 2 animateurs principaux de la mission (Urbicand et Soberco Environnement) ont rencontré les responsables d'EPCI, soit par petits groupes (Communautés du Pays Coulangeois et Entre Cure et Yonne ; Communautés de l'agglomération migennoise, de Seignelay-Brienon et du Florentinois), soit séparément ( Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, Tonnerrois en Bourgogne, Aillantais, du Pays chablisien), pour collecter plus d'informations sur les actions et projets en cours, les souhaits et priorités aux échelles communautaires et de l'étude.

Le consensus sur les pistes dégagées lors du premier atelier se confirmant, un document support de travail a été préparé et envoyé à la DDT avant la réunion, pour avancer plus rapidement.

- **J 2 : Atelier de réflexion le 20 mai 2015**

Les mêmes personnes ont été invitées et une petite trentaine ont répondu présent.

Le format de travail a été plus classique, les animateurs experts présentant les 6 axes de coopération possibles à l'échelle du territoire qui semblaient faire consensus. Un temps d'échanges a été pris après la présentation de chacune de ces pistes. Les échanges entre participants ont permis que chacun apporte ses compléments, nuances et modifications, mais surtout, ont ouvert un dialogue entre élus des différentes communautés sur leur appréciation des problèmes et priorités à traiter, leur spécificités locales ou non, les questions que cela suscitaient à d'autres échelles et en d'autres lieux pour être résolus.

La synthèse territoriale a permis de conclure sur une vision plus transversale et ancrée dans le territoire.

## RESTITUTION EN PLENIERE

Le 14 juin 2015, l'ensemble des maires du territoire (185 communes) et de nombreux partenaires départementaux ont été invités à une réunion de restitution et présentation des conclusions de la mission. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Après introduction par le Directeur Départemental des Territoires, et par le président du PETR, M. Guy Férez, les animateurs-experts ont fait une présentation très synthétique des axes de travail dégagés et le débat s'est engagé animé par Mme Delaunay, SG de la préfecture.

M. Férez a conclu la séance en insistant sur la nécessaire réflexion stratégique à poursuivre à l'échelle supra-communautaire.

# LES ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS IDENTIFIES

# 6 AXES FORTS DE COOPÉRATION DÉGAGÉS

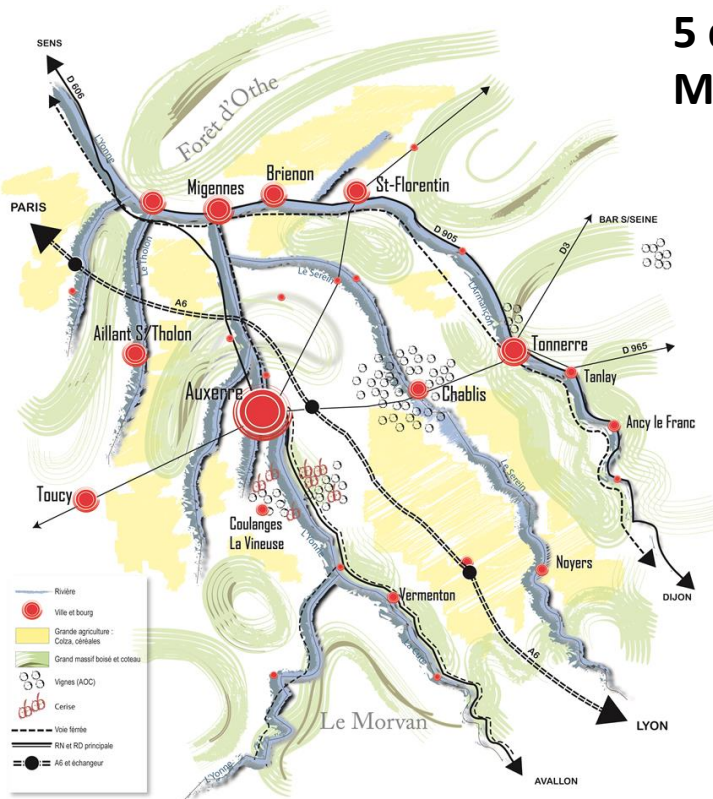
- **L'eau ressource**
- **La valorisation des patrimoines et leur mise en tourisme**
- **La métropolisation francilo-icaunaise et l'attractivité économique**
- **Les friches et le renouvellement urbain**
- **Le service aux habitants et les questions de proximité / polarité / accessibilité / complémentarité**
- **Le socle des ressources durables et de la transition économique**

# 1 - L'EAU RESSOURCE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

**5 vallées principales** (Armançon, Serein, Yonne, Tholon, Vrin), d'orientation nord/sud, qui forment les 5 doigts d'une main et dont le « **poignet** » se situe de Migennes à Joigny :

- Ensemble hydrographique structurant et identitaire du territoire
- Lieux de vie les plus denses du territoire où se concentrent les principaux enjeux
- Nombre important de captages pour l'eau potable, le plus souvent dans les vallées alluviales
- Entités de vallées bien marquées avec des confluences le plus souvent discrètes et peu valorisées
- Plateaux faiblement habités, très agricoles et forestiers et qui séparent les entités de vallées



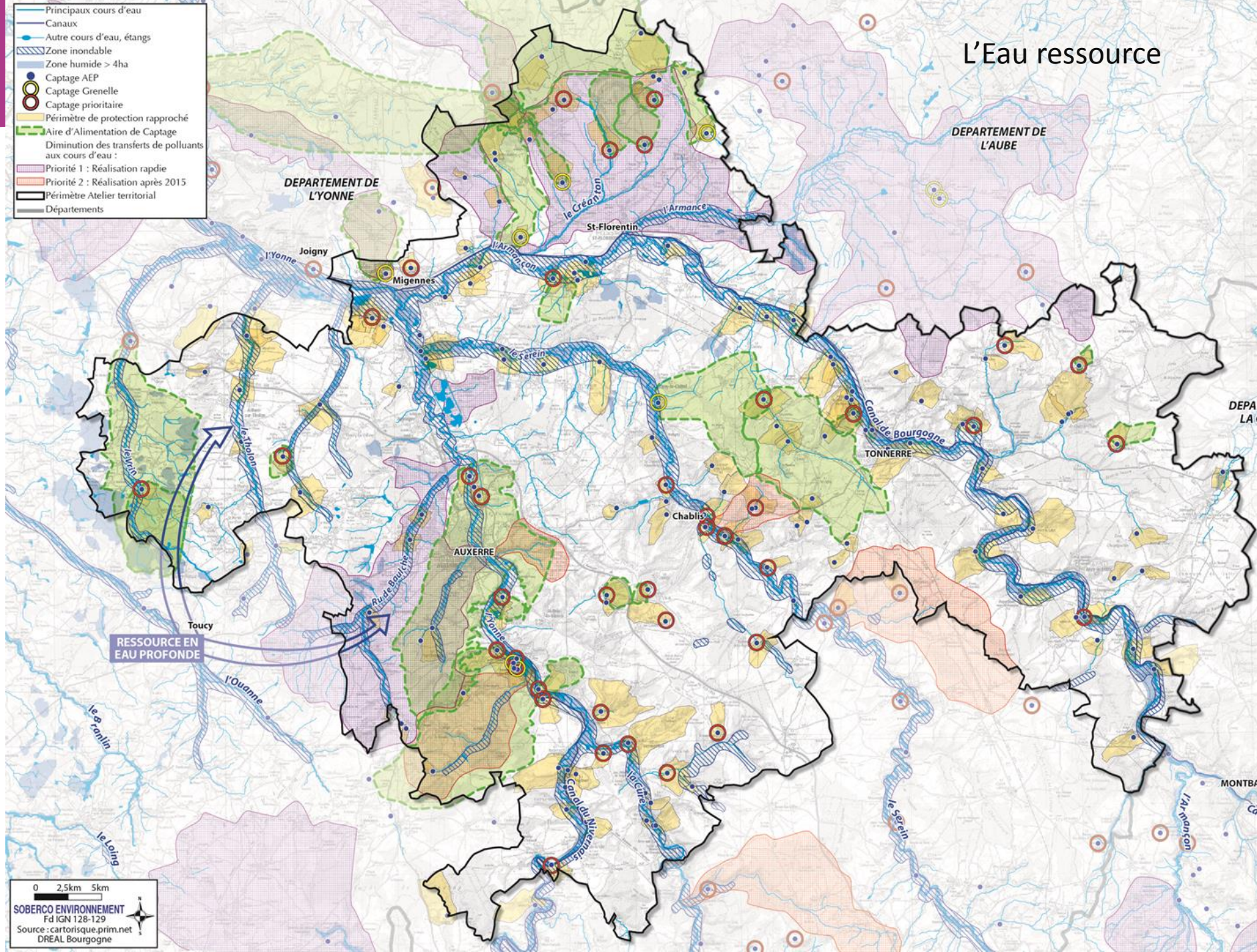
# 1 - L'EAU RESSOURCE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

- ❑ **Risques d'inondation** à prendre en compte sur l'ensemble des vallées alluviales et à intégrer dans les projets de développement et de renouvellement urbain (--> problème du renouvellement des entreprises dans les anciennes zones d'activités maintenant situées en zones rouges).
- ❑ **Gestion de la ressource en eau pour une** reconquête d'une bonne qualité des eaux (eaux souterraine et superficielle) :
  - **Fortes pressions en terme de qualité de l'eau (nombreux captages Grenelle et/ou prioritaires) face aux pollutions d'origine humaine (réseau d'assainissement et station d'épuration à améliorer), industrielle, naturelle (érosion et écoulements dans les bassins versants) et agricole (mise en place de périmètres et d'aires de protection)**
  - **Interconnexions de réseaux encore insuffisantes**, certaines populations pouvant être exposées à des pénuries d'eau en périodes de fortes sécheresses (Champagne crayeuse en particulier).

# L'Eau ressource

- Principaux cours d'eau
- Canaux
- Autre cours d'eau, étangs
- ▨ Zone inondable
- ▨ Zone humide > 4ha
- Captage AEP
- Captage Grenelle
- Captage prioritaire
- Périmètre de protection rapproché
- ▨ Aire d'alimentation de Captage
- Diminution des transferts de polluants aux cours d'eau :
- ▨ Priorité 1 : Réalisation rapide
- ▨ Priorité 2 : Réalisation après 2015
- ▭ Périmètre Atelier territorial
- ▭ Départements



RESSOURCE EN EAU PROFONDE

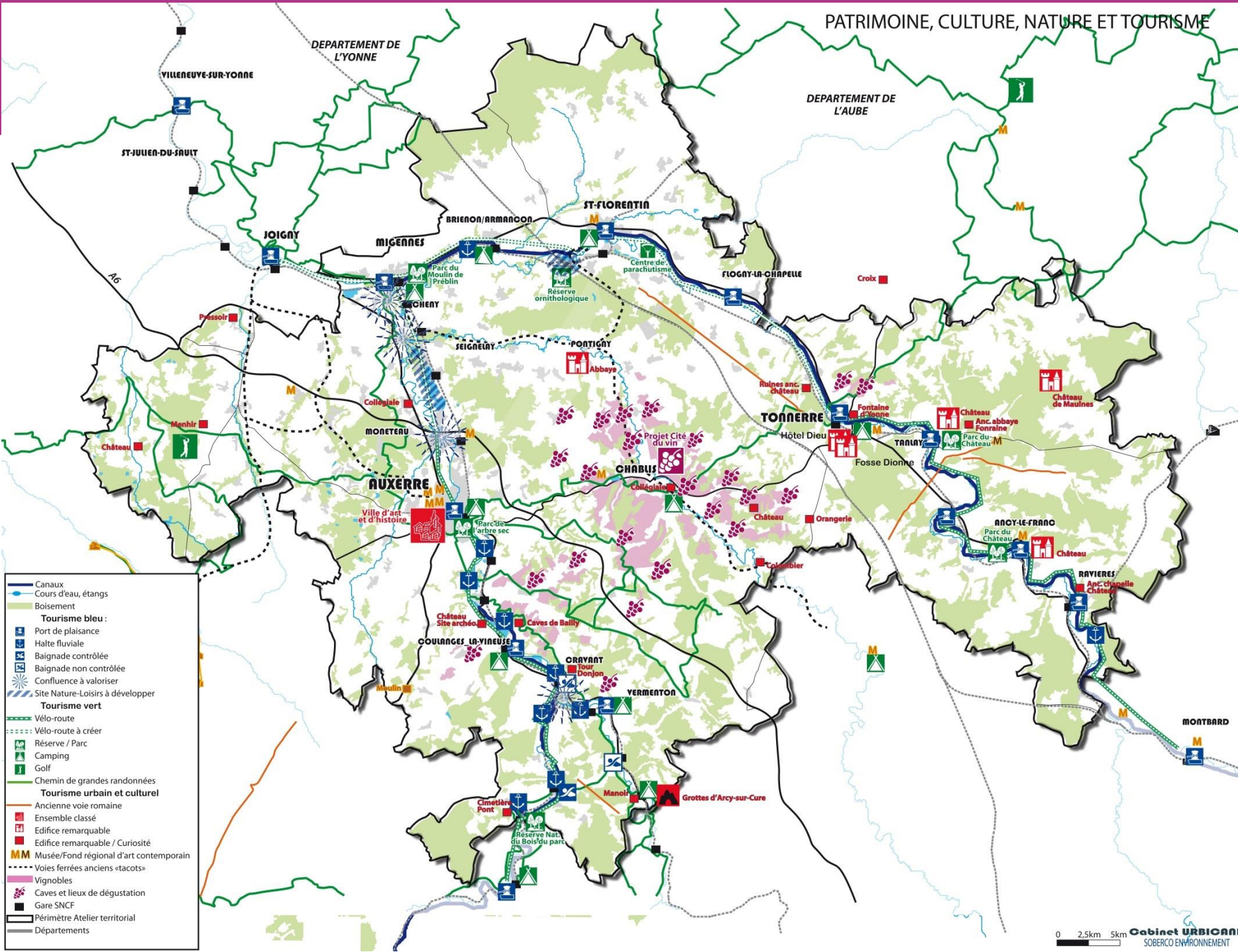
# 2- LA VALORISATION DES PATRIMOINES ET LEUR MISE EN TOURISME

## *ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES*

Des patrimoines liés à l'eau, au vin et au bâti, bien identifiables par vallée, et complémentaires. De nombreuses actions à mieux fédérer pour mieux faire connaître

**Lier eau, vin et patrimoines** : dans les vallées et entre les vallées

- ❑ **Poursuivre et mailler les grandes voies douces** : Véloroutes, tracés des anciens Tacots, boucles locales
- ❑ **Développer les offres combinées et « sans voiture »** grâce aux TER et canaux
- ❑ **Valoriser fortement les milieux naturels** et notamment les milieux d'eau :
  - réserve ornithologique de Vergigny
  - ensemble des gravières de l'Yonne autour de l'ancien camp militaire de Chemilly
  - les 3 sites de confluence, remarquables
    - Le Serein avec l'Yonne
    - L'Armançon avec l'Yonne
    - La Cure avec l'Yonne





# 3 - LA MÉTROPOLISATION FRANCILO-ICAUNAISE ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

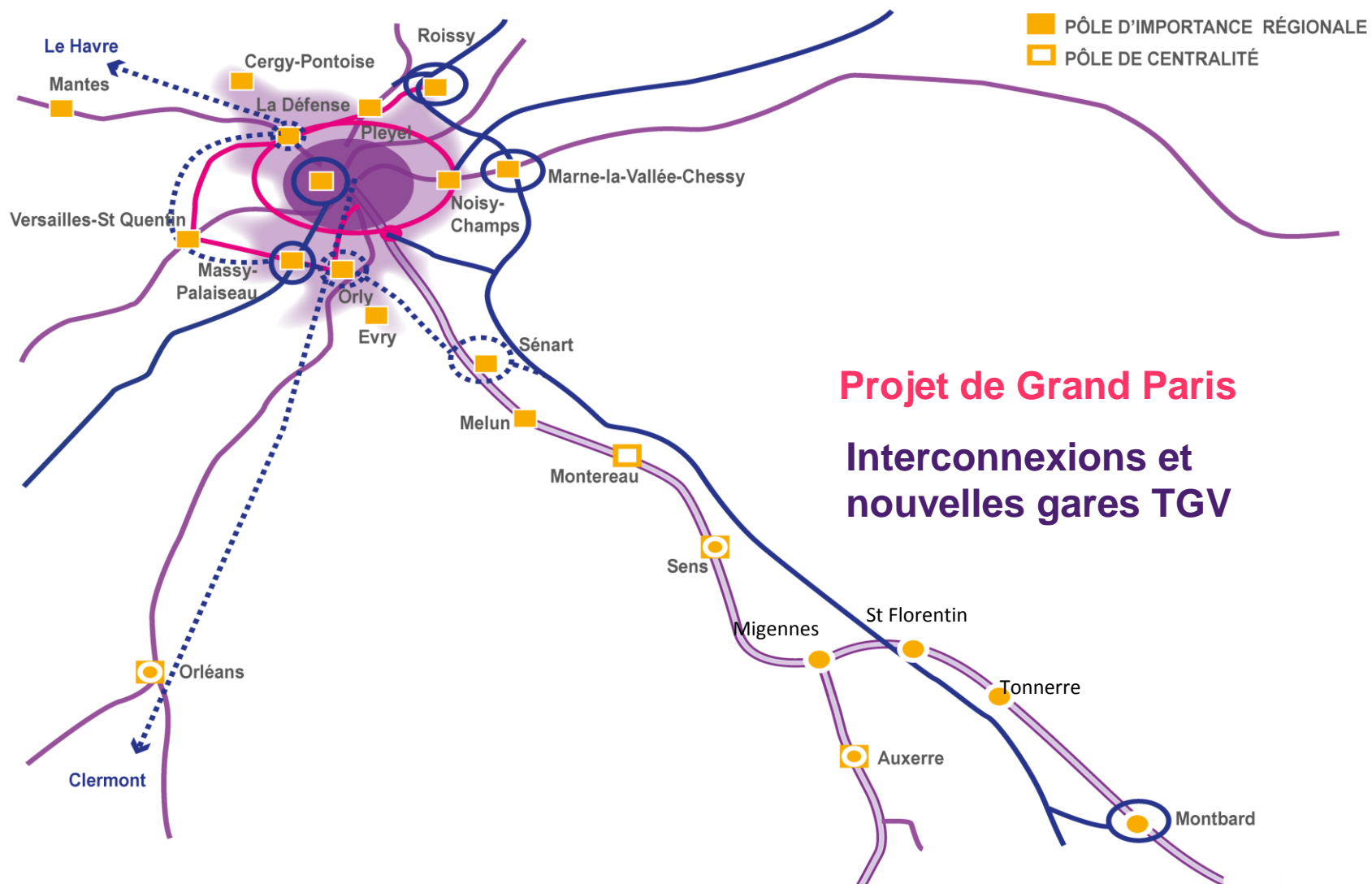
### Une Ile De France qui se rapproche :

- Un **développement du Grand Paris** qui se structure **autour des gares d'interconnexion** : RER, prolongation lignes de métro, futures gares du métro du Grand Paris Express **et les pôles d'affaires créés**.
- Une **accessibilité ferroviaire** qui va prendre de plus en plus importance en raison :
  - la congestion routière et de restrictions d'usages de l'automobile,
  - le développement du réseau d'infrastructures ferroviaires : électrification de la ligne Migennes -Auxerre , Grand Paris, tangentielle grande vitesse..
- Des **échanges de marchandises importants** avec une activité de fret ferroviaire (silos embranchés, carrières) et fluvial (plate forme multimodal de Gron) à conforter.

### ⇒ Une attractivité économique et résidentielle renforcée jusqu'à Auxerre

- Avec une qualité de vie et des paysages préservés à même de séduire entreprises et citadins franciliens.
- Et des limites : banlieurisation, arrivées d'activités repoussées des limites de la ville et à faible valeur ajoutée, de ménages peu solvables et de marchands de sommeil
- Voire des effets contre-productifs : départ d'entreprises vers les nouveaux pôles franciliens proches

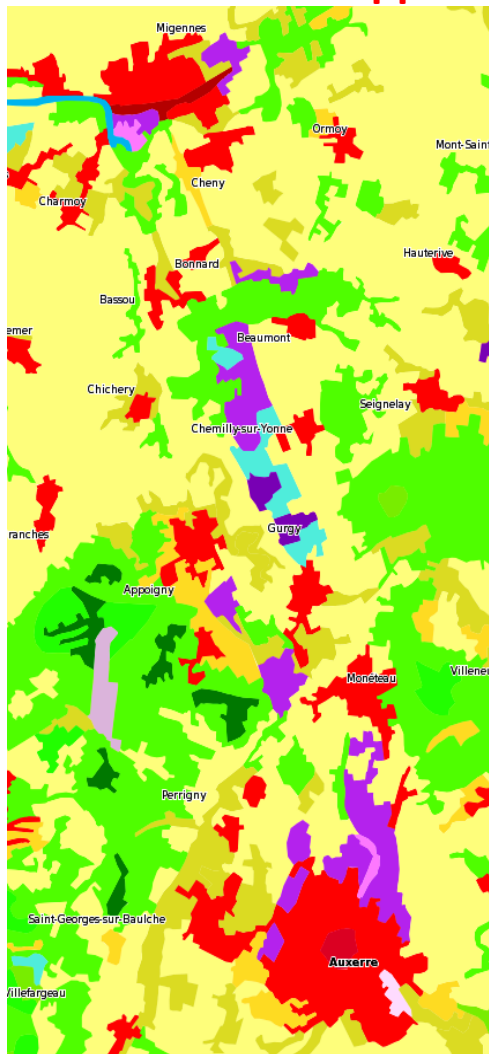
## Une Ile-de-France qui se rapproche :



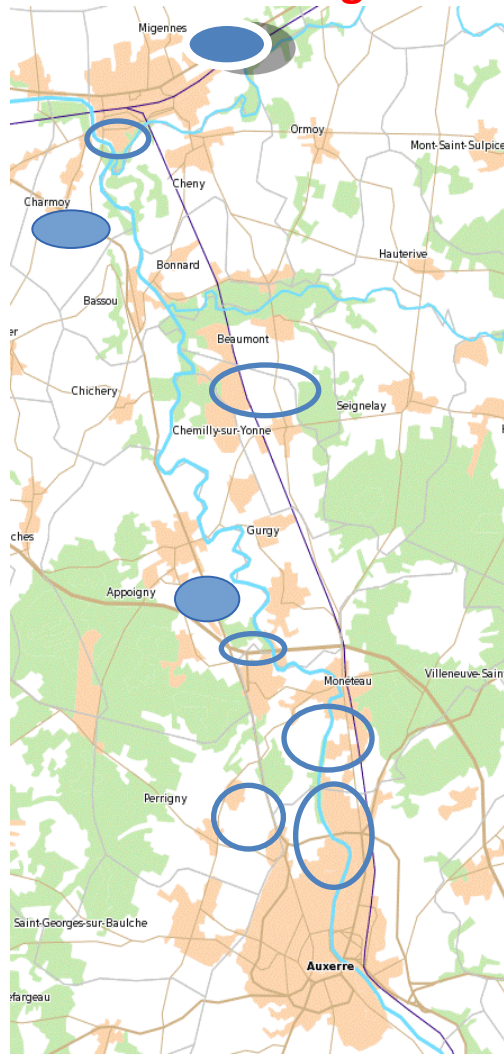
# 3 - LA MÉTROPOLISATION FRANCILO-ICAUNAISE ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

### ❑ L'axe de développement nord à bien organiser



Occupation de l'espace



L'offre foncière économique

**1) autour de l'axe ferré** pour favoriser les déplacements doux

**2) en réponse aux attentes des entreprises**

- ... consommatrices d'espace (entrepôts), en lien avec les territoires voisins (sud IdF) et,
- Les entreprises locales qui se développent.


**3) en veillant aux équilibres entre :**


- infrastructures : TER, A6 et D606,
- cours d'eau, AEP, milieux humides,
- couronne forestière d'Auxerre et ressources,
- activités touristiques et de loisirs,
- urbanisation et surfaces de ZAE

**= Besoin de coordination, zoom et phasage**

**4) en coordination avec le nord Yonne :**

**= Besoin de coordination inter-SCOT**

 Terrains disponibles

 Zones existantes, à capacités d'accueil par renouvellement

 Parcs en projet

# 4 - LES FRICHES, LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

## Un sujet commun aux villes des vallées avec d'importantes capacités dans :

**Les friches industrielles** : Saint-Florentin (ZA de Saunière) : 2 ha et 6000 m<sup>2</sup> de bâti sont dispo + terrain 3ha et bâti de 2000 m<sup>2</sup> de l'ancienne parquetterie à vendre, Sites Paul Renard et Lafarge (C.C du Tonnerrois, Flogny et Lézennes)

**Les friches militaires** : Ex camp militaire de Chemilly 200 ha, Camp militaire racheté par la CC du Florentinois (8 à 12 ha), A Jaulges, camp militaire de 30 à 40 ha, avec beaucoup de bâtiments, Varennes (C.C du Chablisien) : Camp militaire à vendre et partiellement repris (DUC)

**Les friches ferroviaires** : centre de tri postal côté gare sud (Migennes) et des emprises à valoriser

**Les sites en difficulté / dégradés** : Site de Bazarnes, Parc d'activités d'Appoigny, PA de Bourgogne (30 ha disponibles à Migennes),

**La vacance des locaux dans les bourgs centre et de villes** : commerces, locaux artisanaux, etc.

## Agir ensemble sur ces questions communes à tous :

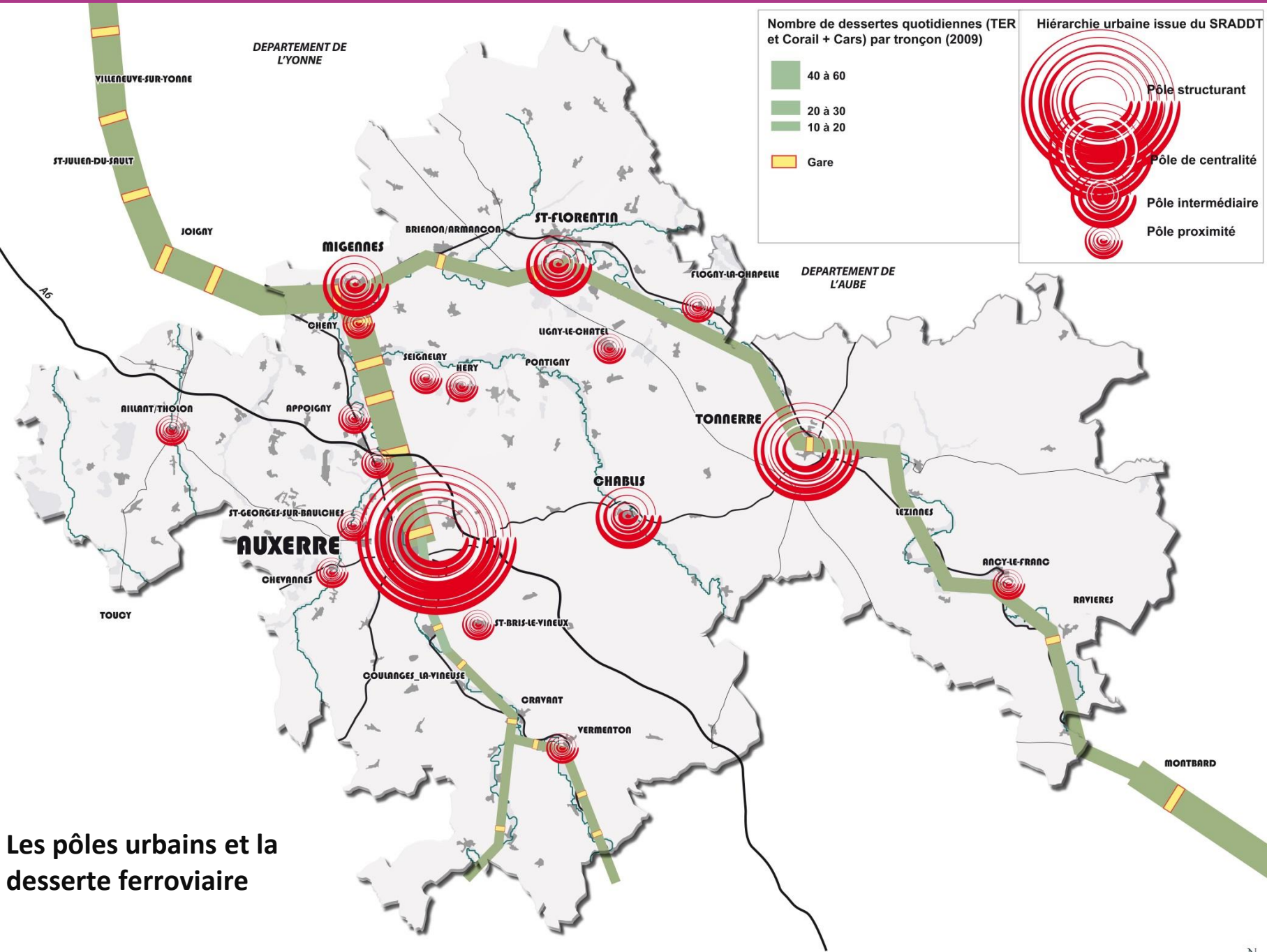
- Prioriser la réutilisation des friches économiques** : réguler l'offre en ZAE existantes et projetées = rôle du SCOT
- Prévoir un volet « Requalification des ZAE »** : des aides et soutiens financiers aux collectivités qui engagent des actions, mise en location des terrains par démembrement de la propriété foncière (baux longue durée) pour du commerce et du tertiaire.
- Un dispositif d'observation et d'identification des friches et ZAE à requalifier sur le territoire** : base de données, repérage terrain et identification des propriétaires des locaux.
- Reconquérir les centres bourgs** : logements + commerces + services + activités + espaces publics et équipements = Définir la politique + Mutualiser méthode, savoir-faire et ingénierie

# 5- SERVICES AUX HABITANTS ET QUESTIONS DE PROXIMITÉ / POLARITÉ / ACCESSIBILITÉ

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

**Une organisation et hiérarchie urbaine claire** -un pôle structurant, un pôle de centralité, des intermédiaires et de proximité- bien irriguée par **2 axes ferroviaires et de multiples gares**. A conforter par :

- ❑ **la reconquête des centres bourgs** : logements + commerces + services + activités + espaces publics et équipements. Définir la politique + Mutualiser méthode, savoir-faire et ingénierie sur les opérations de renouvellement urbain de toute nature (ANRU, PIG, RHI, THIRORI, friches...)
- ❑ **le développement de la couverture numérique** Très Haut Débit
- ❑ Une **amélioration des déplacements Est-Ouest** Tonnerre-Chablis-Auxerre - Toucy
- ❑ **la réduction de l'autosolisme pour les déplacements locaux quotidiens**
  - **Mieux appréhender les besoins de mobilité locale**
  - En déduire notamment les possibilités de **renforcement de la desserte par car** (sur l'axe Auxerre – Chablis – Tonnerre par ex), des sites de **covoiturage**, la création de **plate-formes associatives de mobilité** sur les territoires qui n'en sont pas encore dotés.



# 6 - LE SOCLE DES RESSOURCES DURABLES ET DE LA TRANSITION ECONOMIQUE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

### ❑ Un espace agricole valorisé :

- Principalement au travers des **grandes cultures (céréaliculture et cultures industrielles)**, qui tiennent une place prépondérante sur les plateaux, les pratiques agricoles sont très actives sur le territoire et exercent une pression sur les milieux et, en particulier, la ressource en eau
- **Viticulture dynamique** localisée au cœur des plateaux sur un axe médian allant du Sud d'Auxerre en passant par Chablis et jusqu'à Tonnerre
- Vergers au sud d'Auxerre et cultures maraichères et légumières dans la Champagne humide
- **Prairies et élevage dans les vallées**, indispensables aux milieux humides

### ❑ Des mutations perceptibles :

- Nombreux programmes agro-environnementaux proposant une meilleure maîtrise des intrants et des alternatives culturelles pour les aires d'alimentation de captage et la restauration de la qualité des eaux superficielles
- Agriculture de proximité (potagers, jardins familiaux,...) au contact des villes et villages et pour renforcer les circuits courts de commercialisation

# 6 - LE SOCLE DES RESSOURCES DURABLES ET DE LA TRANSITION ECONOMIQUE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

### ❑ Des espaces naturels et des sites remarquables :

- **Des boisements** qui occupent une part significative du territoire et restent encore insuffisamment exploités
- **Zones humides**, notamment localisées dans les vallées faisant l'objet de pressions importantes et multiples (urbanisation, agriculture,...)

### ❑ Des valorisations à engager ou à prolonger :

- Continuités écologiques en lien principalement avec les vallées (corridors aquatiques) mais également avec les grands ensembles naturels (corridors terrestres).
- Coupures vertes structurantes
  - *ensembles forestiers de la couronne verte d'Auxerre*
  - *vallée de l'Yonne (Auxerre - Migennes) + confluences Armançon et Serein + nombreuses gravières + réflexion pour un projet de base de loisirs au camp de Chemilly sur Yonne*
- Site de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux à Vergigny qui accueille un grand nombre d'oiseaux migrants sur les nombreux milieux humides



# 6 - LE SOCLE DES RESSOURCES DURABLES ET DE LA TRANSITION ECONOMIQUE

## ENJEUX ET AXES DE TRAVAIL EN COMMUN POSSIBLES

### ❑ Un espace de ressources minérales :

- *Sites d'extraction de matériaux pour lesquels il conviendra d'assurer une intégration paysagère optimale en privilégiant les extractions de roches massives au détriment des extractions de granulats dans les vallées des rivières qui concourent à fragiliser la ressource en eau et les milieux aquatiques*

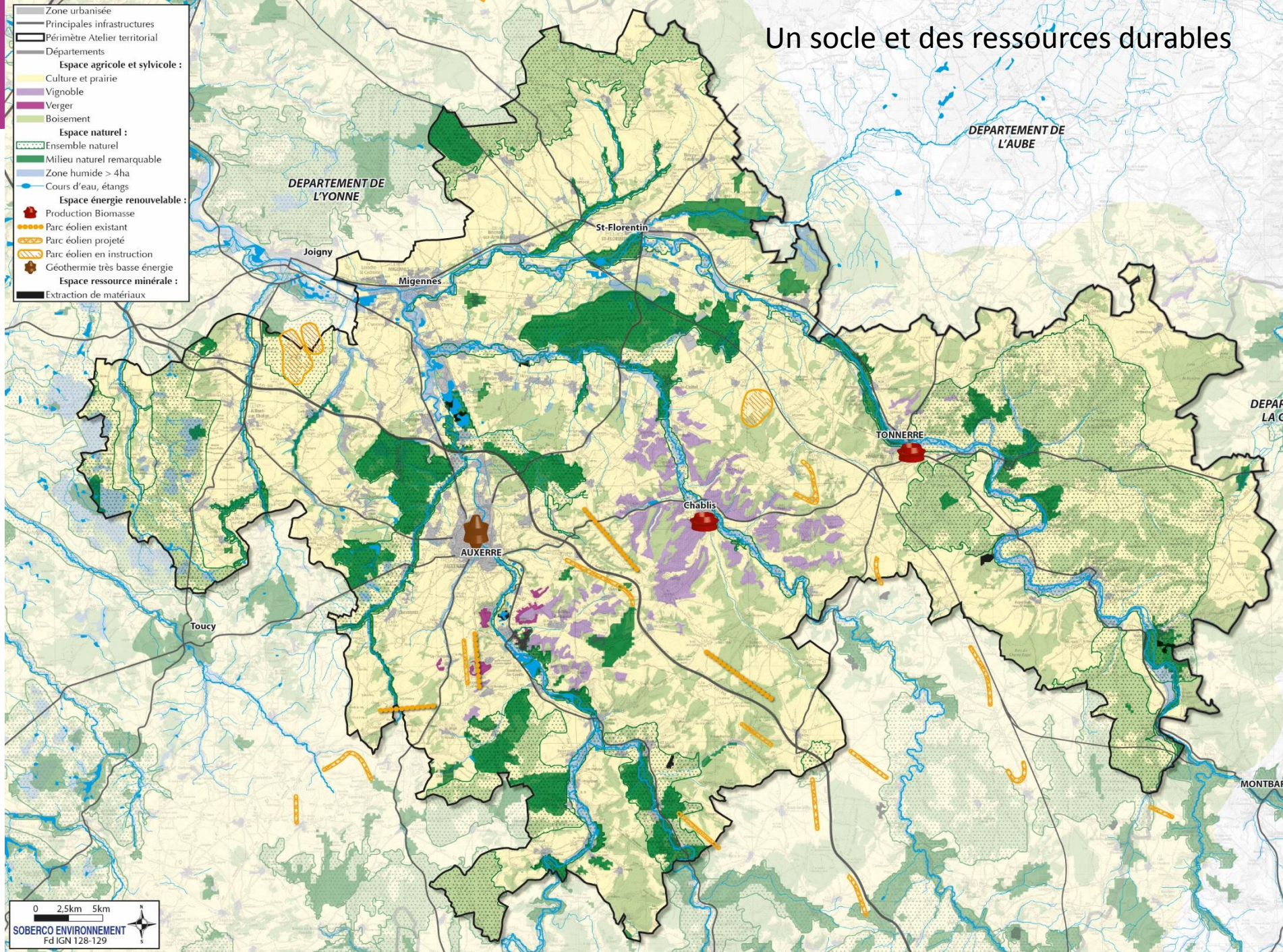


### ❑ Des espaces favorables à l'économie circulaire

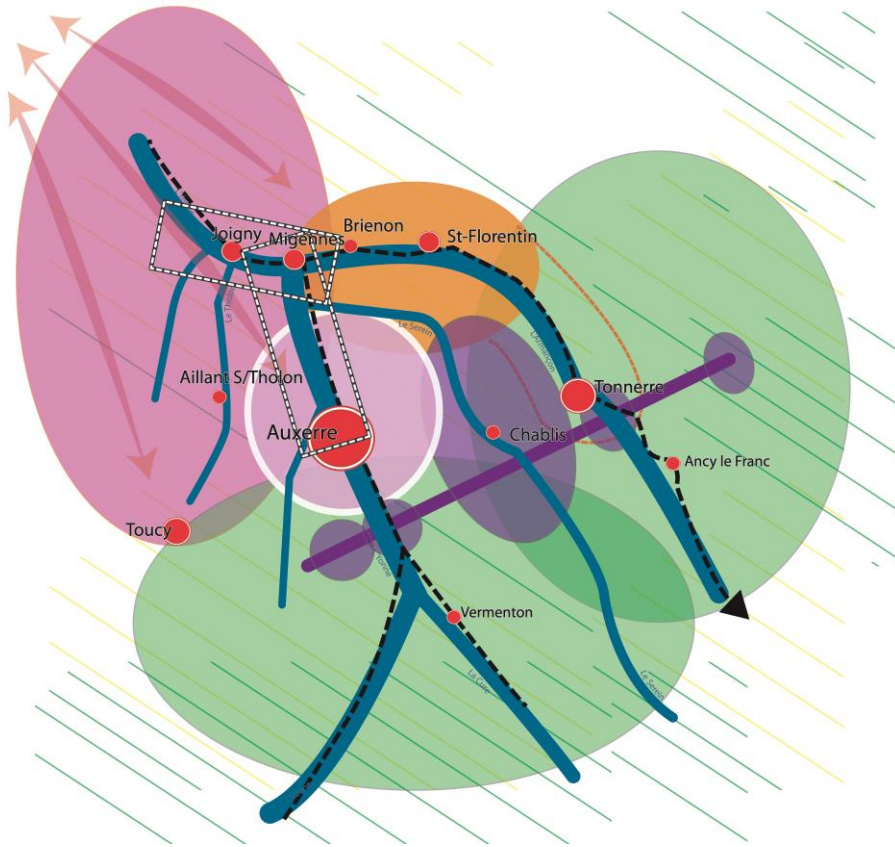
- *Parcs éoliens en développement dont il conviendra d'assurer la cohérence sur l'ensemble du territoire et l'intégration paysagère*
- *Valorisation énergétique de biomasse sur Chablis et sur Tonnerre et soutien à des démarches du même type (unités de méthanisation / collecte des déchets fermentescibles) dans la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois*
- *Projet de géothermie à très basse énergie sur la ressource alluviale, comme la salle de spectacle du **Silex à Auxerre***
- *Projet de production de chanvre à Tonnerre,...*

# Un socle et des ressources durables





- Zone urbanisée
- Principales infrastructures
- Périmètre Atelier territorial
- Départements
- Espace agricole et sylvicole :**
  - Culture et prairie
  - Vignoble
  - Verger
  - Boisement
- Espace naturel :**
  - Ensemble naturel
  - Milieu naturel remarquable
  - Zone humide > 4ha
  - Cours d'eau, étangs
- Espace énergie renouvelable :**
  - Production Biomasse
  - Parc éolien existant
  - Parc éolien projeté
  - Parc éolien en instruction
  - Géothermie très basse énergie
- Espace ressource minérale :**
  - Extraction de matériaux









# CONCLUSION de l'ATELIER SUR LES ENJEUX TERRITORIALISÉS



## Les richesses et liens forts

-  *Les rivières et canaux : l'eau, les milieux naturels*
-  *Les villes et leurs patrimoines*
-  *Le train et ses multiples gares*
-  *La forêt et l'agriculture, dont la vigne*

## Les problématiques par secteurs

-  *La périurbanisation francilienne, à manipuler avec précaution*
-  *L'organisation de l'axe nord, « précipité » de projets, richesses, accessibilités*
-  *La lente désindustrialisation des petites villes de l'Armançon : un renouveau économique, touristique et écologique à trouver*
-  *Le développement rural à assurer avec des bourgs à maintenir, le potentiel agricole et forestier à faire évoluer, le tourisme vert à développer*
-  *Le monde viticole à raccrocher à ses voisins*
-  *L'organisation écologique de la couronne urbaine auxerroise*

# CONCLUSION de l'ATELIER 2 SUR LES ENJEUX TERRITORIALISÉS

Lors de l'atelier, les participants ont partagé cette vision des enjeux territorialisés et de leur organisation spatiale, en insistant sur :

- L'importance de construire plus avant un projet de développement à cette échelle « Centre Yonne » pour conforter les actions locales, mutualiser les moyens et les efforts, exister politiquement à l'échelle de la grande région Bourgogne - Franche Comté dont le centre de gravité se déporte vers l'est.
- Les cartes à jouer :
  - Au sud (secteur vert sur le schéma) à partir des productions agricoles de proximité (maraîchage et fruits, lait, viande, produits transformés) pour les habitants de l'agglomération auxerroise et des bassins de vie locaux, du tourisme à vert en travaillant avec les autres secteurs, de la ressource en bois et de l'énergie éolienne, de la gestion des déchets. La complémentarité ville-campagne est d'ailleurs engagée sous des formes très concrètes
  - Au centre, sur le développement tertiaire et connecté de l'agglomération, avec et pour une population nombreuse, plus jeune et diversifiée, dont les attentes en matières de communication, desserte, services et culture sont importantes. La maîtrise du développement urbain sur la couronne, jusque là bien assurée –sauf au nord- est un atout à conserver pour tous
  - Au nord, (rose et orange sur le schéma) en exploitant, avec modération et discernement, la relative proximité de l'Île de France pour attirer entreprises et habitants, grâce aux voies de communication favorables. La modération et le discernement relèveront, d'une part, de la capacité à maîtriser le rythme d'accueil de nouvelle population, pour qu'une réelle économie présentielle se développe, et que les communes échappent à une réalité de « communes dotoirs », et, d'autre part, de la capacité à coordonner et planifier dans le temps et l'espace les offres foncières et immobilières pour accueillir des entreprises, qui pourraient être très consommatrice d'espace. La qualité du cadre de vie et le maintien des écosystèmes en dépendent.
  - Pour relier les 3 grandes vallées de l'Armançon, du Serein et de l'Yonne, et leurs bourgs ou villes centres, riches d'histoire, il semble indispensable de poursuivre les actions sur la valorisation de circuits œnologiques et patrimoniaux, en lien avec les dessertes ferrées et fluviales, comme cela est déjà engagé. L'organisation d'un territoire fonctionnant de façon plus maillé, en boucles, permettrait de réduire les fractures créées par les grands plateaux qui les séparent, de cumuler un intérêt touristique et un intérêt local, et de valoriser plus encore la desserte TER fort intéressante de la ligne PLM et de la ligne Migennes-Auxerre.

# RECOMMANDATIONS POUR LA SUITE

## **Les pistes présentées peuvent constituer la trame des futurs axes de coopération**

Les 6 axes de coopération et les problématiques territoriales étant énoncées, les conditions paraissent réunies pour aller plus loin : les points de convergence sont définis et partagés, et les spécificités locales reconnues. On peut ainsi travailler ensemble en se reconnaissant différents mais complémentaires ; les coopérations concrètes peuvent se former à plusieurs échelles ou périmètres, selon les besoins, mais avec une vision et une coordination générale.

L'élaboration du projet de territoire et du SCOT du nouveau PETR Grand Auxerrois peuvent s'engager sur ces bases.

Concernant l'évolution éventuelle du périmètre du PETR du Grand Auxerrois au Tonnerrois, les analyses, échanges et réflexions conduites mettent en évidence des convergences d'intérêts, en particulier autour du tourisme vert, œnologique et patrimonial, mais aussi sur les questions urbaines de sauvegarde des centres villes, de la réoccupation de friches bâties, du maillage des services à l'échelle du centre Yonne. La réunion du Tonnerrois et du Grand Auxerrois dans le même projet de développement permet d'envisager une structuration plus est-ouest du territoire, reliant les 3 vallées entre elles, valorisant les infrastructures ferrées et fluviales présentes dans la vallée de l'Armançon, et permettant de travailler de concert sur le chapelet de bourgs-centres qui le rythment et qui partagent les mêmes problématiques.